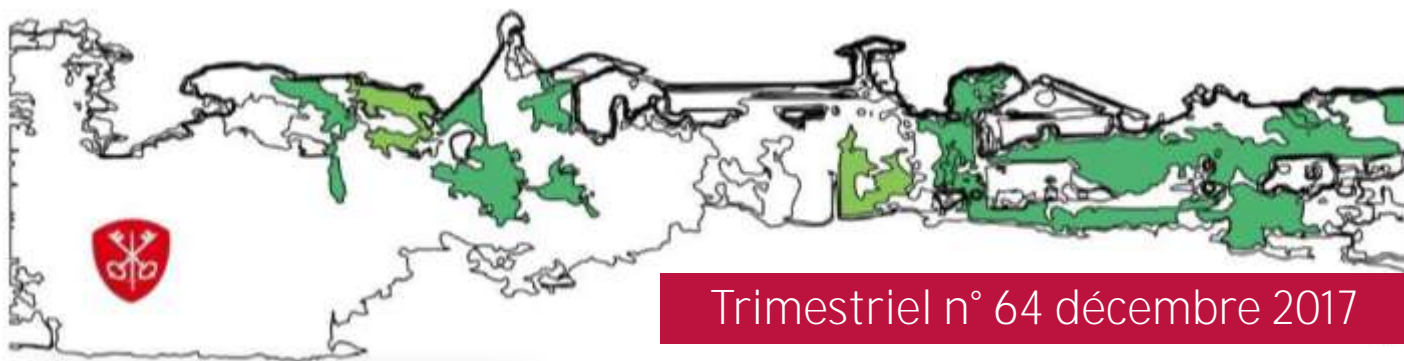


Le bulletin municipal
de

Moirax

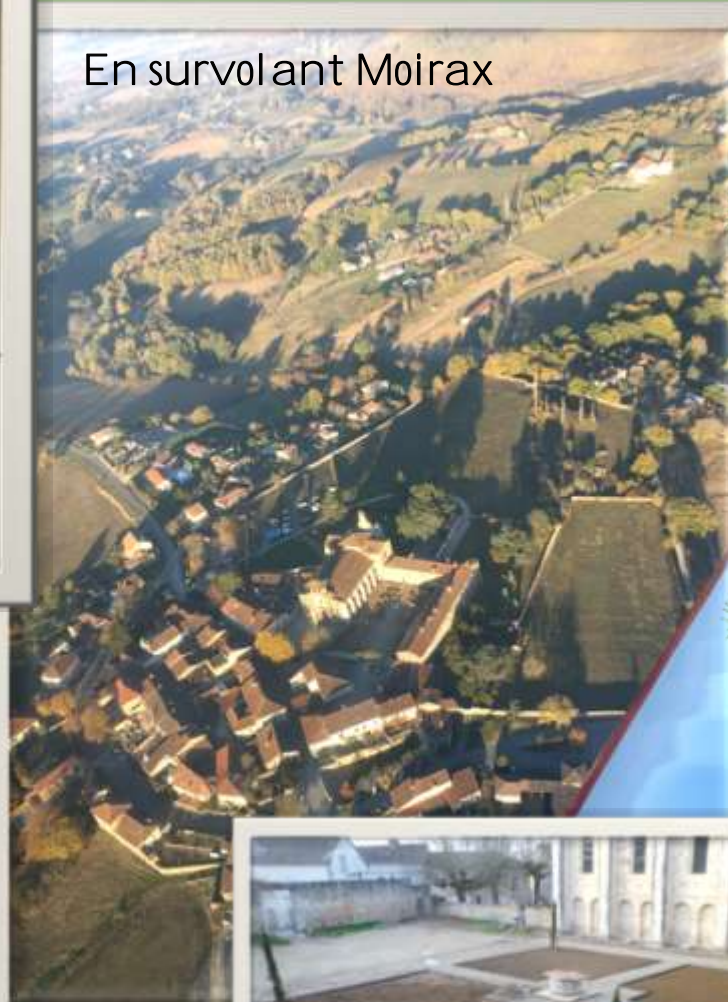


Trimestriel n° 64 décembre 2017



Salle des moines

En survolant Moirax



Joyeuses
fêtes !



Jardin de cloître



Patrimoine

Les journées du
patrimoine p 4



Dossier du trimestre

Jardin de cloître
p 8 et 9

Marché de Noël



L'offre des artistes
moiracais p11

■ ■ Le sommaire du n° 64

P 2 Le mot du Maire

P 3 Procès-verbaux des conseils municipaux et Etat-civil du 15 juin au 15 sept

P 4 à 6 **La municipalité dans l'action**

P 7 Tranches de vie moiracaise

P 8 à 9 Le dossier du trimestre

P 10 **Moirax d'antan**

P 11 Tranches de vie moiracaise

P 12 Infos diverses

P 13 à 14 Le coin des associations

P 15 **Espace d'expression des élus**

P 16 Votre agenda hiver printemps

Nous contacter :

Mairie :

Les horaires

Lundi : 14h - 19h

Mardi : 17h - 19h

Mercredi : 17h - 19h

Jeudi : 17h - 19h

Vendredi : 14h - 19h

Contact mairiedemoirax@wanadoo.fr

Tel mairie : 05.53.87.03.69

Bulletin sur le Site web: www.moirax.com

Crédits photos : L'équipe de rédaction + Pierre DURAND + Jacques CAZOR + Pierre PEBE-RAY



Le mot du Maire

Chères Moiracaises, chers Moiracais,

Le patrimoine bâti et paysager de qualité font de la commune de Moirax un site reconnu et apprécié.

Le conseil municipal a décidé de mettre en valeur ces atouts en engageant une politique coordonnée sur trois axes :

- Mise en valeur du patrimoine classé : le Prieuré, son jardin et son parc

- Lancement de l'étude de l'aménagement du village

- Demande avec quatre autres communes de l'agglomération de la reconnaissance de Moirax comme Site Patrimonial Remarquable.

L'objectif est que ces actions permettent aux habitants de valoriser leur propre patrimoine, d'améliorer le cadre de vie en le rendant attrayant et convivial, et d'accroître l'attractivité touristique et culturelle de notre commune.

Nous vous demanderons de participer à ce projet dans des réunions d'échanges et d'information.

Dans cette attente, je vous adresse avec le conseil municipal, tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et tous ceux qui vous sont chers, pour cette nouvelle année 2018.

Je vous invite personnellement aux vœux de la commune qui se dérouleront à la salle des fêtes le vendredi 19 janvier à 19h.

A cette occasion, nous vous présenterons les activités de la commune et ses projets.

Avec mes sentiments dévoués.

Henri TANDONNET

Directeur de publication : Henri TANDONNET

Comité de rédaction : Bernadette BOUYSSONNIE, Frédérique DURAND, Philippe GALAN, Patricia MONTEIL, Mariette SEMELIN, Brigitte ZUGAJ.

Périodicité trimestrielle : tirage à 510 exemplaires papier et expédié en format numérique pdf à 41 personnes. Le comité de rédaction assure l'intégralité de la conception du bulletin municipal. La distribution est assurée par les services municipaux et des élus de la majorité.

■ ■ Procès-verbaux des conseils municipaux

Tout moiracais peut assister, s'il le désire en auditeur silencieux, aux séances du conseil municipal qui sont annoncées sur le panneau d'information de la mairie. Les procès-verbaux ne sont mis en ligne qu'après avoir été approuvés par le conseil municipal suivant.

Si vous souhaitez plus de détails sur les délibérations, rendez vous sur le site www.moirax.com

🌸 Conseil Municipal du 20 septembre

Décisions du Maire du 2nd trimestre
Marché public – **Travaux de restauration de l'église**
(4^e tranche) :
Choix des entreprises pour les différents lots

Choix du prestataire pour la mission de coordination pour la sécurité
Personnel communal – **versement d'une indemnité à un stagiaire**
Décisions votées à l'unanimité.

🌸 Conseil du 6 décembre

1. **Décisions du Maire** -3e trimestre 2017
2. Affaires scolaires – **Choix de l'organisation de la semaine scolaire pour 2018-2019** et du maintien des TAP,
3. Voirie communale – Suppression des parcelles affectées à la voirie
4. Finances locales – **DM n°2**
5. Finances locales – **Indemnités de conseil au nouveau comptable**
6. Finances locales – **Autorisation d'engagement d'investissement en 2018**
7. Finances locales – **Délibération cadre FCTVA.**
8. **Approbation de la convention de mise à disposition du logiciel «Atelier fiscal» avec l'Agglo**

9. **Cimetière – Approbation de la convention d'aide à la numérisation de données géographiques avec le CDG 47**
10. Ecole de musique Anacrouse-amac – **Approbation d'une nouvelle convention**
11. **Mises à disposition de la salle des fêtes : demande de gratuité d'une association pour le 20.01.2018,**
12 **Mises à disposition de l'ancien Prieuré : demande de Concordia et de la Paroisse Sainte Bernadette**
14. Voirie communale – **choix du nom de la rue du lotissement « les terrasses du Prieuré »**

Décisions votées à l'unanimité.

🌸 Conseil du 15 décembre

Aménagement du bourg, projet avec le CAUE, mise en place de conventions avec l'Agglo votés à l'unanimité.

Demande de subventions pour l'aménagement d'une bibliothèque/médiathèque dans l'ancien Prieuré, votée à l'unanimité.

Demande de subvention pour la réalisation d'un quai

de bus.

Demande de subvention pour l'extension de l'aire de stationnement dans le parc du Rempart votée à l'unanimité.

Site patrimonial remarquable, voté à l'unanimité.

■ ■ L'état-civil du 14 septembre au 15 décembre 2017

🌸 Naissances

Emma, Louane France PHELIPPONNEAU le 04 octobre 2017 à Agen

Tiago NOEL DUCA le 14 septembre 2017 à Agen

Lilya Najwa RAHALI 15 décembre 2017 à Agen

🌸 Mariages

Jérémy JUDIC et Justine DAFFOS le 29. septembre 2017

🌸 Décès

Jeannette GRANAT Veuve BONIS le 24 novembre 2017 à l'âge de 92 ans (née le 22.01.1925)

Pia DALL'AGNOL épouse WATIER le 04 octobre 2017 à l'âge de 88 ans (née le 21 04 1929)

Nadine, Bernadette RIBES le 11 décembre 2017 à l'âge de 75 ans (née le 01.10.1942)

■ ■ La municipalité dans l'action

■ Quoi de neuf à la biblio ?

SEPTEMBRE :

La bibliothèque a réouvert ses portes, le lundi 18 septembre, après les vacances estivales, mais également après le tri de 300 livres provenant de dons.

OCTOBRE :

La bibliothèque a accueilli Mme

Nelly MAGNAC et son premier roman « Mina, Wolfgang et moi. »

Cette jeune romancière buzéquoise nous a livré ses souvenirs et, comme parfois les hasards de la vie suscitent des rencontres, Nelly a fait connaissance d'une rédactrice du

« Petit Robert » et surtout d'une amie mélomane qui a marqué sa vie ! L'envie de l'auteure de nous conter sa vie passée, de la raconter aux enfants en y ajoutant une part de fiction, agrémenté ce premier roman.

■ « Les citoyennades » de l'automne en toute convivialité



Le premier ou second samedi du mois, c'est « citoyennade » à Moirax. Septembre, octobre, novembre et décembre, déjà

quatre journées de retrouvailles entre Moiracais décidés à œuvrer à l'embellissement du village.

Priorité a été donnée cet automne à la reconstruction du mur séparant les deux parkings. La pause hivernale ne signifie pas inaction. Le débroussaillage dans le parc du Prieuré reprend de plus belle.

Que de travail accompli par les bénévoles !

Vous pouvez les rejoindre même occasionnellement, il suffit de vous inscrire à la Mairie ou de contacter Philippe GALAN au 06 84 07 40 24 ou encore de scruter les panneaux d'affichage municipaux. La municipalité enverra un SMS ou un mail pour vous prévenir.

Le prochain RDV, samedi 13 janvier dans le parc du Prieuré, avec auberge espagnole salle des Moines

■ Les journées européennes du patrimoine 16 et 17 septembre



Les Journées Européennes du Patrimoine, 16 et 17 septembre, ont reçu, cette année, un nombre exceptionnel de visiteurs : 450 contre 250 en 2016. La raison en est que la Chambre des Métiers d'Art et d'Artisanat partici-

peut à l'organisation avec la municipalité de Moirax.

De nombreux artisans d'art s'étaient déplacés pour présenter au public des métiers oubliés et leur savoir-faire : vannerie, cannage, paillage, ébénisterie, fresquiste, ferronnerie, bijoux avec Mélanie GREGOIRE, etc... Le clou de l'exposition était la réalisation du blason de Moirax, sur les murs du Prieuré, par un fresquiste, Eskandar MAGNETTI-MAGZUB, un moiracais.



■ Le conseil municipal maintient les rythmes scolaires choisis par les parents

Une majorité nette de parents **d'élèves consultés en novembre s'est prononcée pour le maintien** de la semaine à 4 jours et 1/2.

Le vote s'est établi comme suit : 48 voix pour et 39 contre.

Le Maire, Henri TANDONNET a demandé au conseil municipal de se prononcer en faveur du maintien de la situation scolaire en vigueur depuis 5 ans :

Le matin : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8 h 45 à 12 h 00

Mercredi : 8 h 45 à 11 h 45

L'après-midi : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14 h 00 à 16 h 00.

Le conseil municipal a voté cette **proposition à l'unanimité.**

■ ■ La municipalité dans l'action

Bertrand TUSTES stagiaire aux espaces verts



Vous le connaissiez peut-être depuis plusieurs années comme président de l'Association Univers'L organisant une foire aux livres destinée à aider au développement d'une ferme école en Inde.

Désormais pour l'année scolaire 2017-2018, vous le croiserez dans les rues et les espaces verts de notre commune. Bertrand TUSTES effectue un stage dans le cadre de sa formation pour un CAP de jardinier paysagiste. Il alternera cours et formation scolaire à Mirande et pratique sur le terrain. Encadré par Jérôme Scié et son maître de stage Philippe GALAN, il se verra

confier de nombreuses tâches, comme le ramassage des feuilles ou la tonte. Il participera à la création d'aménagements paysagers qui nécessitent de maîtriser l'élaboration de plans, le travail du sol, l'implantation de réseaux et la plantation. Ces petits chantiers lui seront utiles pour préparer un mémoire nécessaire à l'obtention de son diplôme en juin 2018.

Le verger du parc du rempart en voie de régénération

Le parc du rempart a du potentiel et l'équipe municipale en est bien consciente. Le vieux verger défriché depuis l'hiver dernier par les moiracais et des membres du conseil municipal reprend vie. En cette fin d'automne, un semis de gazon permettra à la saison prochaine de récolter plus aisément les fruits. Reste, cet hiver à greffer quelques pruniers, planter des cerisiers et de nouveaux pommiers tous issus de porte-greffes des environs. Si vous possédez quelques vieilles variétés, faites vous connaître à la Mairie et faites en profiter notre commune en donnant quelques greffons.



Cérémonie du 11 novembre, les écoliers toujours présents !



Travaux de l'Eglise, en route pour la 4^e tranche

Initialement les échafaudages devaient être posés sur la façade principale de l'église la semaine du 10 décembre. La municipalité avait préféré ne pas installer le sapin de Noël sur la place de l'église... Hélas, la pose est reportée au début janvier. Côté positif, les baraquements de travaux n'encombreront pas les lieux pour

cette fin d'année.

Les travaux seront assurés par les entreprises VICENTINI pour la maçonnerie, HILAIRE pour la charpente, par la société BODET pour la réfection des cloches et GUERIN pour la menuiserie. Pour réaliser cette opération **s'élevant** pour 207 205 €, notre commune a bénéficié d'aides de

la DRAC autour de 72 000 €, de la Région 27 000 € et du département 35 000 €.

Restera une dernière tranche qui concernera la façade sud et les nobles boiseries comme les stalles en bois placées dans la nef.

■ ■ La municipalité dans l'action

Le point sur les transports sur la commune

Le conseil municipal attire l'attention des parents d'élèves utilisant les transports scolaires sur le port obligatoire du gilet jaune. Nous observons encore des jeunes qui mettent leur vie en danger en tenant leur gilet à la main. Nous rappelons également l'existence de la ligne de transport à la demande n°22 du lundi au samedi, voir horaires sur le site :



<http://www.tempobus.fr/>

La ligne 22 vous permet de rejoindre le centre d'Agen mais aussi la clinique Esquirol ou le centre commercial Boé, les communes de Marmont Pachas, Astaffort, Cuq et Fals.

Réservation au 05 53 48 90 10 ou par mail à l'adresse : tempobus@keolis.com

La 1^{ère} foire aux livres de la bibliothèque : 2 et 3 décembre

Dans la continuité de l'Association Univers'L et grâce à un généreux don de livres, l'équipe de bénévoles de la bibliothèque a pu mener à bien cette première.

Malgré une bise glaciale et un temps pas très engageant, ce furent un samedi très animé et un dimanche plus modéré. Mais il faut dire que beaucoup d'événements se retrouvaient sur le même créneau en Agenais.

Cette première vient à point nommé, juste après les prix littéraires pour permettre à la bibliothèque d'investir dans les nouveautés de ce dernier trimestre. Les bénévoles vous remercient et vous

donnent rendez-vous pour le vide grenier du village le dimanche 6 mai prochain.



Initiation aux gestes qui sauvent »



A l'initiative de Patricia MONTEIL, conseillère municipale, une séance de secourisme s'est tenue le samedi 18 Novembre à la salle des fêtes. Les participants ont pu, grâce à l'intervention de M. Pierre LEGROS et de M. Dominique N'GUYEN, faire une révision de ces gestes simples qui pourtant peuvent sauver une vie.

Nous avons recueilli quelques commentaires à l'issue de la matinée, ils en disent long sur le ressenti de chacun :

« Séance super intéressante. Cela fait du bien de revoir les gestes qui sauvent, bien qu'il y ait plusieurs écoles dans la manière de les exécuter . »

« Une matinée instructive qui nous rendra peut-être plus confiants quant aux décisions à prendre. Souhaitons tout de même ne pas trop avoir à mettre en application toutes ces recommandations très utiles. »

« J'espère que nous n'aurons pas à nous servir de ces gestes qui sauvent mais au cas où Nous avons pu démystifier l'usage d'un défibrillateur ! Nous allons

pouvoir faire bon usage de ces gestes simples pour sauver une vie ! »

« Un grand merci aux deux intervenants pompiers volontaires qui, grâce à leur professionnalisme et leur patience, ont pu animer de façon très claire cette matinée... »

« Un jeune formateur pédagogue et très professionnel au discours franc et assumé, qui domine son sujet. Je ne sais pas si un jour je serai confrontée à la situation de devoir tenter de sauver une vie, mais je penserai à lui à ce moment-là, c'est sûr, à l'énergie spontanée et à la technicité qu'il nous a enseignées modestement.

■ ■ Tranches de vie moiracaise

🍷 JAZZ'tronomie, c'était à la salle des fêtes le 15 septembre

Dans Cendrillon, la fée dit « Salagadou, la magicabou »... A Moirax, avec le Lions Club Agen Val de Garonne, on dit « Bravo à vous...! »

Prenez trois chefs, deux en cuisine et un sur la scène; deux pianos, un sur l'estrade et l'autre dans la salle où tout le monde peut voir les gestes des chefs cuisiniers (Benjamin TOURSEL et Michel



D U S S A U) D'ordinaire ils œuvrent dans le secret de leurs cuisines. Prenez un chef d'orchestre, Jacques BAL-LUE, qui œuvre avec ses

musiciens entre chaque plat et vous obtenez :

« Jazztronomie », un régal olfactif, gustatif et auditif, qui lui, ne s'arrête pas à minuit. Le soulier de verre de Cendrillon étant tou-

jours rempli des différents et merveilleux crus proposés. Que cette féerie puisse être renouvelée !



Le Lions Club d'Agen Val de Garonne

🍷 L'école de Moirax raconte sa visite du Prieuré



Au Moyen-âge il y avait un château bâti sur les hauteurs, lieu stratégique pour surveiller les alentours et prévenir les attaques des ennemis.

Un puissant seigneur nommé Guillaume Arnaud, qui avait

fait beaucoup la guerre, a fait don de ses terres à l'Eglise pour se racheter. Il promet également de faire construire une église et un monastère.

Son fils, le prieur Pierre dirigea ce monastère. Les moines qui y vivaient étaient des personnes qui consacraient leur vie à l'Eglise. Ils passaient leur journée à travailler et à prier.

Nous sommes allés voir ensuite un reste de rempart puis nous sommes rapprochés de l'église.

La construction de cette église a commencé en 1060 et a duré quatre-vingts ans. Elle est très grande pour un petit village et

elle est richement décorée. Il y a 130 chapiteaux où l'on peut observer des animaux et des scènes de la religion chrétienne.

Nous avons appris qu'une partie de l'église a été incendiée et qu'elle a été reconstruite des années plus tard, avec des murs moins hauts et des ouvertures selon le style gothique (moins arrondies).

Pour terminer, nous sommes allés voir les travaux de la place du Prieuré où le jardin des moines sera reproduit.

Nous remercions Mme SEMELIN de nous avoir fait « découvrir » notre village autrement. »

Cet article a été rédigé par la **classe de CM 1 CM 2 de l'école de Moirax** :

« Cette année, toutes les classes de l'école de Moirax ont pour projet de travailler autour du patrimoine. Les CM1 CM2 travailleront plus particulièrement sur l'histoire et l'architecture.

Pour commencer notre projet, nous avons travaillé sur Moirax.

Mardi 17 Octobre nous avons rencontré Madame SEMELIN, conseillère municipale, chargée de la culture et du patrimoine.

Nous avons regardé des photos, des images du village puis elle nous a raconté l'histoire de notre village :



Le dossier du trimestre : Le jardin de cloître

C'est l'histoire d'une renaissance, celle d'un jardin de cloître dans la cour dite du Prieuré, grâce à un travail d'équipe : imaginé par Mariette SEMELIN, dessiné par Hans GEIGER, supervisé par Daniel MURIEL, Michel CASA-GRANDE et Pierre DURAND co-proprétaire, tous y ont consacré de nombreuses journées de travail. Philippe GALAN a contacté les deux lycées du Lot et Garonne partenaires et bien sûr le conseil municipal d'Henri TANDONNET soutient le projet, avec le concours des services techniques de la commune. Les associations aussi, Moirax Tourisme, Univers'L, Klein d'Œil, Clownenroute sont partie prenante, sans oublier l'engagement de bénévoles comme P. LHOMME.

La reconstruction du puits a été achevée en octobre



Nettoyé en septembre, le puits a été reconstruit autour d'une nouvelle margelle en octobre. Tracteur municipal et tracteurs de Michel CASA-GRANDE et de Pierre DURAND ont été mobilisés. Un travail de forçats dans la bonne humeur.



Le lycée Porte du Lot de Clairac a assuré les terrassements en novembre



Des élèves de CAP et bac Pro, travaux publics, du Lycée professionnel Porte du Lot de Clairac ont réalisé le décaissement et le terrassement du futur jardin. La cour du prieuré a constitué un chantier école idéal pour des élèves préparant le CAP et le bac pro conducteur d'engins : travaux publics et carrières.

Ils étaient encadrés par leurs professeurs, Messieurs CAPLIEZ et ZANATTA



Le lycée agricole Armand Fallières de NERAC a posé les bordures de métal



Fin novembre, 18 élèves du bac pro aménagement paysager du Lycée agricole de Nérac ont découpé, posé et soudé sur place de longues bandes métalliques destinées à séparer les 4 massifs du jardin et les futures allées.

Conseillés par leurs professeurs, Messieurs GERBEAU et DEVIN, ils ont implanté 4 cyprès qui soulignent ainsi la symétrie de ces lieux.



Des travailleurs moiracais encore à l'œuvre en décembre



Tout au long de l'automne, les journées de bénévolat se sont succédées pour enfouir des tuyaux, conduire des petits terrassements et installer des bandes métalliques de séparation le long de l'église. Reste encore à poser le système d'arrosage qui utilisera l'eau de la source du lavoir. Au printemps, les élèves de Clairac réaliseront l'aménagement paysager pour apporter la touche finale au projet.



■ ■ Moirax d'antan

Au temps où l'on distillait de l'Armagnac à Moirax

Pendant longtemps se tenait dans le village, une fois par an, un atelier de distillation de l'eau de vie.



L'alambic de Robert FONDRIEST en 1972

Voici ce qu'écrivait, vers 1950, dans sa monographie sur Moirax, Mlle Ducos, institutrice à l'école de Moirax pendant plus de trente cinq ans et secrétaire de mairie plus longtemps encore. Ce document est consultable aux archives départementales.

« Moirax est situé sur les confins du Haut-Armagnac, c'est la dernière commune touchant à la Garonne. Son vin donne une eau de vie qui peut porter le nom d'armagnac. Chaque hiver un atelier public de distillation est ouvert au village. Presque chaque vigneron fait « brûler » pour sa consommation. Sans avoir la finesse et la valeur du crû du Bas-Armagnac, notre eau de vie a son goût de terroir, un bouquet et un arôme fort apprécié des connaisseurs. »

La loi interdisait la distillation de l'alcool à domicile et par suite il était interdit de détenir un alambic sans autorisation. Le privilège de "bouilleur de crue" remonte à Napoléon et a été héréditaire jusqu'en 1960.

Pour installer un atelier public, il fallait un lieu ouvert et qui ne

présente qu'une possibilité d'accès pour que personne ne puisse échapper au contrôle des douanes. Chaque famille propriétaire de vignes ou d'arbres fruitiers, avait un droit de distillation de **1000 degrés, c'est-à-dire** 20 litres à 50°. Les droits à payer pour 20 litres s'élevaient à 200€.

Au 19e et au 20e siècles, une fois par an, le conseil municipal autorisait donc, par arrêté, cette distillation, en définissant un lieu qui servirait d'atelier pendant une dizaine de jours. Les anciens moiracais se souviennent que cet atelier a d'abord été installé au 8 route de la Peyrigne, puis impasse du Couchant, puis devant la mairie.

Nous avons rencontré le dernier distillateur : Robert FONDRIEST. Il a cessé son activité en 2002 et habite non loin de Moirax. Il a encore dans sa maison un alambic de 1906 en cuivre de 2,50 mètres de haut, tout en cuivre rutilant. Il nous a raconté...

Le "bouilleur de cru," ainsi s'appelait le distillateur, arrivait, le matin de bonne heure, avec son alambic dans une charrette tirée par des chevaux. Chacun apportait sa barrique de vinasse (**résidus du vin**) ou les prunes, du bois pour entretenir le feu et la

bonbonne où l'on récupérerait l'eau de vie (la gnôle.)

On allumait le feu dans l'alambic. Pour chauffer les deux cents litres d'eau, il fallait compter deux heures de chauffe. C'est dire que ces jours-là on n'était pas pressé.

Dans le village, c'était la fête, l'occasion de se retrouver en attendant la distillation, de raconter les dernières nouvelles, de blaguer, de goûter et de comparer les arômes.

Dans cette commune rurale assez étendue, dans une année, les habitants avaient quatre occasions de se rencontrer : la fête locale, le dépiquage (ou battage du blé), les vendanges et la distillation. C'était donc un événement important pour tous. Les charrettes de toutes tailles et de toutes formes ou les tombeaux tirés par les bœufs arrivaient dès le matin. C'était au mois de novembre parfois brumeux.

Souvent les bêtes attelées devaient passer la journée entière à attendre, alors les fermiers, soucieux du bien-être de leurs animaux les couvraient d'une couverture colorée. Partout planait un parfum fruité qui se répandait dans tout le village. Mais rien n'égalait la couleur chaude et ambrée de l'alcool quand on y avait immergé un morceau du cœur d'une branche de chêne. Certaine famille moiracaise conserve précieusement une ou deux bouteilles d' "armagnac" de cette époque...

Même les écoliers venaient en visite, c'était pour eux une leçon de choses "live", on découvrait et on apprenait ainsi les principes physiques de l'évaporation et de la distillation.

Alambic de 1906 fabriqué par Estève Bernard à Bordeaux



■ ■ Tranches de vie moiracaise

🎄 Noël à l'école

Mardi 19 décembre, en matinée, les enfants de l'école "sont allés au théâtre,"... dans la salle des fêtes. Souvent pour la première fois de leur vie, ils voyaient de vrais acteurs et une mise en scène. Certes ils ont été un peu dé-



routés, trop nourris de TV comme le sont les enfants d'aujourd'hui. Mais ils ont vite adhéré et se sont pris au jeu. Il s'agissait d'un conte italien "Le chat et le renard" de Per Bacco. Ce plaisir nouveau leur a été offert par l'APE, merci à tous.

🎄 Départ à la retraite de Michel DALMASO

Après des vacances bien méritées prises en septembre, Michel DALMASO employé aux services techniques, dans le cadre d'un contrat aidé, a fait valoir ses droits à la retraite. Le Maire et ses adjoints ainsi que



l'«équipier» Jérôme SCIÉ, étaient là le 17 novembre pour lui souhaiter une bonne retraite et lui remettre un présent pour son dévouement au cours de ces quatre années sur la commune.

🎄 Expo photo « Miroirs et reflets » dans la salle des Moines



En tant qu'organisatrice du concours photo, Irène RODIONOFF présidente, de Moirax Tourisme, pouvait avoir le sourire aux côtés de Frédéric CONS-

TANT, artiste toulousain spécialiste de l'hypperréalisme. Il était l'invité d'honneur de l'exposition photos de Moirax Tourisme, construite sur le thème «Miroirs et reflets».

Cette année l'exposition a quitté les travées de l'église pour la salle des Moines.

Du samedi 17 au dimanche 18 octobre, plus de 155 personnes sont venues visiter cette exposition qui s'est terminée par le verdict du «Prix du public»

N° 1- Une nuit à Venise de Natacha HALBINIAK

N° 2- Le calme après la tempête de N. HALBINIAK

N° 3- Pont romain à Ascain (Pays basque) de Marie-Claude BARBE. Photographes, organisateurs et public ont pu deviser autour du verre de l'amitié pris dans le parc. Ils ont ensuite simplement traversé la cour du Prieuré pour assister au concert d'Andrea CAPPARROS et Émile MELANCHON qui avait lieu dans l'église .

🎄 Un chaleureux marché de Noël dans la salle des Moines

Un petit marché de Noël a été organisé, les 9 et 10 décembre dans la salle des Moines du Prieuré, par Fêtes et Loisirs.

A l'initiative de Hans GEIGER qui a lancé, à l'automne, un atelier de céramique dans le village, ce marché a revêtu un air de fêtes inaccoutumé dans nos régions : bougies, branchages satinés et scintillants, gourmandises et vin chaud comme dans les pays nordiques.

Les exposants étaient des habitants de la commune qui se révèlent avoir des mains en or : Chantal MONTAGINI, Fabienne PATRY, Maggy BLANCHARD, Martine MOREL, Odile PIETTE et bien sûr tous les céramistes de l'atelier de Hans.

Le public a été incroyablement nombreux malgré le

temps sombre et pluvieux.

Souhaitons que cette initiative soit renouvelée et prenne de l'ampleur.



■ ■ Infos diverses

🏆 Concours de Miss jeunesse Aquitaine

En tant que délégué du concours Miss jeunesse Aquitaine, Melvyn HOLYDA-SCHMITTLIN, un ancien moiracais, organisera le samedi 20 janvier 2018, à 20h30, à la salle des fêtes de Moirax, l'élection de Miss Jeunesse Lot

et Garonne.

Les réservations sont conseillées au 06.21.19.55.90.

Toutes les jeunes filles entre 15 et 20 ans peuvent s'inscrire puisqu'il n'y a pas de critères de taille ni de poids.

Quatre jeunes filles seront tirées et pourront accéder à l'élection régionale Aquitaine le **05 mai 2018 à Roquefort.**

Contactez le **06.03.74.33.27** et à consulter Facebook : Miss Jeunesse Aquitaine.

🏆 Maison des services au public de Laplume

Depuis le 28 11 2017, un guichet unique de proximité en milieu rural est opérationnel. La Maison de services au public de LAPLUME, implantée dans le bureau de poste communal, vous

permet d'effectuer de nombreuses démarches, vous oriente vers les bons interlocuteurs et vous évite ainsi des déplacements. Ce service est gratuit dans un espace confidentiel dédié et est également ac-

cessible aux personnes à mobilité réduite. Pour des démarches facilitées avec un accès à Internet et un équipement bureautique complet, contactez le 05 53 95 10 16

mairie.laplume@wanadoo.fr

🏆 L'ambrosie plante invasive

L'Ambrosie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord introduite en France en 1863 suite à un mélange accidentel avec des graines de trèfles. Elle est présente dans tous les départements de la Nouvelle Aquitaine.

Pourquoi lutter contre cette espèce ? Pour des raisons sanitaires, économiques et environnementales.

Le pollen de l'Ambrosie est très allergisant. Une exposition répétée provoque l'apparition des symptômes : rhinite, conjonctivi-



te, trachéite, urticaire, eczéma et dans 50% des cas, apparition ou aggravation de l'asthme.

L'Ambrosie est une adventice, qui de par son cycle de vie, concurrence les cultures de printemps. La

culture du tournesol, de la même famille botanique, est la plus touchée

L'Ambrosie est une espèce pionnière, résistante à la sécheresse, qui se développe sur les surfaces mises à nu, perturbées, peu importe la nature du sol.

Pour savoir comment agir, se reporter au site gouvernemental www.ambrosie.info.fr ou à Gaëlle GUYOT-FREDON Aquitaine

62 Rue Victor Hugo -
33140 Villenave d'Ornon
07-81-61-79-99 / 09-67-01-58-68
Email :
zna@fredon-aquitaine.org

🏆 ADIL 47 communique :



ADIL 47 :
L'Agence Départementale d'Informations sur le Logement du Lot et Garonne

L'ADIL 47 est une association loi 1901, sous agrément du Ministère en charge du Logement, qui a vocation à délivrer de manière neutre des conseils juridiques et financiers sur l'habitat.

Les juristes de l'ADIL 47, spéciali-

sés en droit immobilier, conseillent tout public : locataires, propriétaires, accédants à la propriété, professionnels de l'immobilier, travailleurs sociaux, acteurs de l'habitat...

Les conseils sont délivrés gratuitement et portent sur des thématiques telles que : rapports locatifs, accession à la propriété, **amélioration de l'habitat, copropriété**, contrats avec les professionnels, fiscalité immobilière...

Accueil sur rendez-vous dans les bureaux :

6 Bis Boulevard Scaliger à Agen, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h .

Contacts :

par courriel adil-47@live.fr,
téléphone 05 53 67 93 65,
site internet www.adil47.org

■ ■ Le coin des associations

« C'était mieux avant », Les diseurs du soir se donnent en spectacle



Le samedi 16 septembre il y avait foule dans la salle des fêtes pour voir un spectacle « déjanté » des diseurs du soir. Les spectateurs placés de part et d'autre des acteurs étaient aux premières loges pour voir le jeu d'acteurs toujours en mouvement. Après une brève phase d'adaptation, les spectateurs ont compris le

sens des paroles de ces « princes des mots tordus » la signification de la phrase « La Farce va mal et les Farçais sont moroses ». La France va mal, les Français sont moroses, mais prêts à suivre un homme providentiel vite dépassé par sa mission. Certains y auront vu des clins d'œil appuyés aux acteurs politi-

ques français, américains mais aussi, jeu de miroir, à leur propre comportement de citoyens. Cette **pièce écrite par Emmanuel DARLEY**, mise en scène par Sylvie FUMEX a bien rempli sa mission : déclencher le rire et faire passer une très bonne soirée.

Concerts d'automne de Moirax Tourisme rétrospective

Dans la continuité du programme printemps-été, les concerts d'automne ont été flamboyants avec pour chef d'orchestre, Irène RODIONOFF la présidente de MOIRAX TOURISME.

Voici en quelques photos un aperçu d'une belle programmation d'arrière-saison.



Happy Gospel Singers 50 choristes qui font ressurgir l'âme noire



Barbara Fortuna, l'âme corse à envouté le public le 23 09 2017



Stéphane DUCASSÉ les 17 septembre et 1er octobre

A noter que les artistes sont, chaque fois, impressionnés par la qualité des lieux romans mais aussi par la chaleur de l'accueil organisé par les membres de MOIRAX-TOURISME.

Une mention spéciale pour la soupe de champagne de Jean-Claude et Marie Claude !



Andrea CAPARROS au micro et Émile MELENCHON le 15 10 2017

🍁 Châtaignes en folie et décorations de Noël par Fêtes et Loisirs



Cette soirée châtaignes a rassemblé deux cents personnes sur le parquet de la salle des fêtes, pour nous offrir un repas très convivial. Voici quelques commentaires sur les réseaux sociaux :

« J'ai enfin mangé mes premières "châtaignes-marrons" de l'année et elles étaient excellentes, tout comme le reste d'ailleurs. En plus, groupe d'amis bien sympa avec lequel on a bien rigolé. Conclusion : Sortie à refaire en 2018 »

« Super sympa cette soirée châtaignes. Et merci aux cuistos car nous avons bien mangé. Le velouté

et le jambon grillé étaient somptueux ! Rendez-vous l'année prochaine... »

« Super soirée châtaignes, très bon repas, très bonne ambiance, bonne musique, que du bonheur ! »

Fêtes et Loisirs pourra ajouter des tables l'an prochain !

Remercions enfin chaleureusement toute l'équipe de Fêtes et Loisirs qui comme chaque année assure la pose des décorations de Noël dans le village.

🍁 Assemblée Générale du Club Les Deux Moulins jeudi 14 décembre 2017

Monsieur le Maire venu à l'ouverture s'excusait de ne pouvoir rester, étant retenu par d'autres obligations.

Il était impossible de lancer cette réunion sans avoir une pensée pour trois adhérents qui nous ont quittés cette année. : Daniel le MOULIN secrétaire du Club, Abel CRANSAC adhérent depuis de nombreuses années, Manuel REGO Président du Club depuis 10 ans. Leurs photos ont fait l'ouverture du diaporama suivi d'une minute de silence en leur mémoire.

re.

Les images projetées reflétaient les activités du club.

Aucun changement dans la composition du bureau. Simplement le renouvellement du tiers sortant avec deux nouveaux candidats. Résultat : Charles FAVE réélu, Pierre PEBERAY réélu, Gilles JOUBES nouvel élu, Margueritte TORGLER nouvelle élue.

Les personnes qui participent aux différentes organisations, ont été remerciées, sans elles rien n'est possible.

Le repas convivial dans une bonne ambiance fut apprécié de tous. Pour terminer, quelques parties de belote et de tarot clôturèrent la journée.

Le Président
Pierre PEBERAY



🍁 Préparons l'acte V de Moirax sur scène du 3 février 2018



Pour vous les artistes :

Sachez que la 5^e édition de ce spectacle entièrement réalisé par les habitants et les associations de la commune, se prépare

tout doucement. Vous êtes un particulier, une famille, une association ou un groupe, vous pouvez participer à cette soirée et montrer tous vos « talents ».

Vous avez la possibilité de monter votre propre numéro (environ 10 minutes) ou de rejoindre les groupes qui se mettent petit à petit en place.

Notez bien qu'il n'y a pas de niveau requis, ... et que cela restera une histoire d'amateurs .Il est déjà question de : danse country, clown,

cabaret, musique, chant, etc...

Si vous souhaitez participer, ou rejoindre un groupe, merci de prendre contact avec Charly SARION

au 06 87 47 11 92

ou par mail :

sarion.charles@orange.fr

Pour vous les spectateurs :

Le grand show « Moirax sur scène » se tiendra le samedi 3 février 2018.

Entrée gratuite.

Réservez votre soirée.

■ ■ Espace d'expression libre des élus municipaux

Les textes ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité des signataires et auteurs.

🚧 L'opposition municipale

Les travaux de restauration de la façade ainsi que du clocher de **l'église** sont actés pour 207 205 €. Pour réaliser cette opération la commune bénéficie d'aides de la DRAC autour de 72 000 € à laquelle se rajoute 27 000 € de la région et 35 000 € du département. Sans ces subventions la concrétisation de ce projet aurait été difficile. La survie de notre commune passe par des dotations appropriées de l'état. La Taxe d'habitation y contribue, car elle est la 1^{ère} recette fiscale (163.951€ en 2016). Depuis peu, pour la délivrance d'un permis de construire une borne incendie doit se situer à moins de 400m, sinon le propriétaire doit réaliser une réserve d'eau de 30 m³, accessible. Une réflexion avec l'Agglo nous semble la plus appropriée avec le plui à 31 communes, pour pallier cette décision contraignante pour tous et installer ces bornes incendie pour être en conformité avec l'état.

Une **plaquette d'urbanisme** pour informer chaque citoyen serait aussi la bienvenue pour nous informer sur les règles à respecter. Avant la rentrée scolaire 2017 – 2018 la consultation des parents que nous avons soutenu pour exprimer leurs avis sur les rythmes scolaires a délivré son verdict : semaine à 4j ½ (49 foyers) ou 4 jours (38 foyers). **L'organisation scolaire actuelle** sera donc conservée.

Au dernier conseil municipal, nous avons demandé l'obtention de subventions à la région pour sécuriser les arrêts de bus scolaires.

Pour remédier aux nombreux vols sur la commune le dispositif de « la participation citoyenne » qui est basé sur une approche territoriale de la sécurité avec un **rôle préventif d'un réseau de solidarité de voisinage structuré autour d'habitants** référents nous semble adapté à la situation. Il ne se substitue nullement au rôle de la gendarmerie, il servira à relayer des informations sur des comportements ou événements suspects sur la commune. Une alerte par SMS n'est pas à exclure. Nous souhaitons son adoption prochaine. Nous apportons notre soutien au maintien de la cour d'appel d'Agen, dans l'intérêt des justiciables.

Le piratage de nos données informatiques qui devient un véritable fléau pose une réflexion de fond, notre avenir est-il un monde numérique complètement intrusif et déshumanisé ?

Bonnes fêtes à tous.

Vos élus : BARBIERO, DELAUNEY et MICHOT

🚧 La majorité municipale

Dans notre profession de foi du 23 mars 2014 nous avons inscrit **la rénovation du bourg au cœur** de notre projet .

Ce souhait va pouvoir se concrétiser dans les 3 ans à venir. Le 15 décembre, le conseil municipal a acté **à l'unanimité le lancement du projet.**

Cet aménagement a été retardé en raison de l'acquisition du parc et des bâtiments du Prieuré dont l'utilisation croissante démontre l'opportunité de cet investissement.

Notre commune sera maître d'ouvrage et fonctionnera en comité de pilotage avec le CAUE, l'AGGLO et le département. Nous disposons depuis notre adhésion à l'AGGLO d'Agen, de ressources liées au Fonds de Solidarité Territoriale (FST), réserve qui **n'a pas encore été mobilisée.** Sur les traces d'Aubiac ou Fals qui ont restructuré leur cœur de bourg, nous allons solliciter le FST appuyés par Mme HERRARD directrice du CAUE. Elle a établi grâce à nos premières réflexions, un cahier des charges pour nous permettre de choisir **un bureau d'étude missionné** pour une étude préalable qui ne devra pas dépasser une enveloppe **maximum de 20 000 € H.T.**

L'appui des services de l'AGGLO se mesurera en moyens humains et financiers : l'architecte de l'AGGLO, Mme N. COSTA nous appuiera à titre gracieux et l'Agglo prendra en charge les travaux concernant les réseaux de la rue principale (sauf électricité).

Nous bénéficierons aussi des conseils **de l'Architecte des Bâtiments de France** qui nous encourage à classer notre village (avec Sérignac et Layrac) comme « Site Patrimonial Remarquable » (SPR) ce qui pourrait faciliter l'obtention de subventions .

Le montant des travaux qui concerneront d'abord **le cœur du bourg (Grand'Rue, Place de l'église et ruelles adjacentes)** est estimé à 540 000 € HT par le CAUE. Cela nécessitera un aménagement par tranches et ne se fera pas sans une consultation des riverains. En effet les défis du projet sont multiples et nécessiteront l'avis et les suggestions des moircais du bourg et hors du bourg.

Les choix devront tenir compte de l'attractivité, de la durabilité, de la sécurité, de la réduction des nuisances, de l'accès aux personnes à mobilité réduite, du stationnement, de la valorisation du bâti, du choix du mobilier urbain et de la signalétique .

Un long travail de réflexion et d'échanges va débiter et nous sommes pleins d'enthousiasme et attentifs à utiliser au mieux les deniers publics .

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce bulletin et de joyeuses fêtes en famille.

Philippe GALAN Conseiller délégué

Votre AGENDA *hiver printemps moiracais*

DECEMBRE 2017

Dimanche 24 Messe de Noël à 20 heures Eglise Notre Dame de Moirax

JANVIER 2018

Vendredi 12 Assemblée générale de Fêtes et Loisirs : salle du conseil de la Mairie à 20 heures

Samedi 13 Citoyennades: Jardinage citoyen dans le parc du Prieuré. 8h à 12 h et 14 h à 17 h Apporter ses outils (cisailles, sécateurs râteaux et gants).
Café chaud offert à 10 h et possibilité de partager une auberge espagnole dans la salle des Moines

Vendredi 19

**Vœux du maire salle des Fêtes de Moirax à 19 h00 .
Diaporama suivi d'un verre de l'amitié.**

Samedi 20 Election Miss Jeunesse Lot et Garonne. Salle des Fêtes à 20 h 30. Réservations au 06.21.19.55.90.

FEVRIER

Samedi 03 Spectacle Moirax sur scène Salle des Fêtes à partir de 19 h 30 entrée libre

Dimanche 04 Loto du club des deux moulins à la salle des fêtes à 14 h

Samedi 10 **A la bibliothèque** de 10h à 12h - M. MORALES, auteur de polars, vient dédicacer son dernier livre -

Samedi 10 Citoyennades : Jardinage citoyen dans le parc du Prieuré. 8h à 12 h et 14 h à 17 h Apporter ses outils (cisailles, sécateurs râteaux et gants).
Café chaud offert à 10 h et possibilité de partager une auberge espagnole dans la salle des Moines

MARS

Samedi 10 Citoyennades : Jardinage citoyen ou maçonnerie et charpente dans le parc du Prieuré. 8h à 12 h et 14 h à 17 h Apporter ses outils.
Café chaud offert à 10 h et possibilité de partager une auberge espagnole dans la salle des Moines

Samedi 10 **Audition de l'école de musique AMAC Anacrouse** à la salle des fêtes

Dimanche 11

Samedi 17 L'association Fêtes et Loisirs fête la St Patrick repas festif Salle des fêtes à 19 h

Samedi 31 A la bibliothèque, de 10h à 12h, Mme LHOUMEAU vient dédicacer sa dernière nouvelle.

AVRIL

Samedi 07 VTT championnat UCBA

Dimanche 08

Samedi 28 Vide puériculture organisé par l'APE, salle des fêtes de 8 h à 18 h

Animations Trotte-Lapin, rendez vous sur le site : <http://www.agglo-agen.net/Trotte-Lapin.2615.html>

Les personnes désireuses de recevoir le bulletin en version numérique sont invitées à s'inscrire auprès de Mme TENCHENI première adjointe : jptencheni@hotmail.com

Vous pourrez aussi recevoir, si vous le désirez, des informations utiles concernant les fermetures exceptionnelles de la mairie ou de l'Agence postale afin de faciliter votre quotidien.